

Dissertation: droit comparé du pacifique

Par **wiko**, le **28/10/2015** à **00:23**

Bonjour a tous,

Voilà, j'ai un problème sur le sujet d'une dissertation en Droit comparé du Pacifique et j'aimerais bien avoir votre avis . Le sujet est le suivant : "LE DROIT COMPARÉ CONTEMPORAIN DOIT-IL DANS LES SYSTÈMES NATIONAUX DES ÉTATS ET TERRITOIRES DU PACIFIQUE SUD UNIQUEMENT VISER A SAISIR LA COMPLEXITÉ DU RÉEL JURIDIQUE, A INTÉGRER SA DIMENSION DYNAMIQUE, ET A PERMETTRE LA LECTURE D'OBJETS JURIDIQUES DE MANIÈRE CONTRADICTOIRE ?"

Puis-je caresser l'espoir que vous puissiez me venir en aide parce que là je suis complètement perdue. Je vous demande seulement de m'aider a comprendre le sujet, s'il vous plait.

Merci, d'avance.

Par **Emillac**, le **28/10/2015** à **09:20**

Bonjour,

J'ai peur de ne pas pouvoir beaucoup vous aider.

Mais remettons d'abord d'aplomb cette phrase amphigourique :

[citation]*DANS LES SYSTÈMES NATIONAUX DES ÉTATS ET TERRITOIRES DU PACIFIQUE SUD,*

LE DROIT COMPARÉ CONTEMPORAIN DOIT-IL UNIQUEMENT

VISER A SAISIR LA COMPLEXITÉ DU RÉEL JURIDIQUE, A INTÉGRER SA DIMENSION DYNAMIQUE, ET A PERMETTRE LA LECTURE D'OBJETS JURIDIQUES DE MANIÈRE CONTRADICTOIRE ?

[/citation]

Ce qui amène inmanquablement, selon moi, à se poser les questions suivantes :

1°) Pourquoi (seulement) "DANS LES SYSTÈMES NATIONAUX DES ÉTATS ET TERRITOIRES DU PACIFIQUE SUD" ?

2°) Pourquoi "UNIQUEMENT" ?

3°) Pourquoi "DE MANIÈRE CONTRADICTOIRE" ?

Et, enfin, "VISER A SAISIR LA COMPLEXITÉ DU RÉEL JURIDIQUE, A INTÉGRER SA DIMENSION DYNAMIQUE, ET A PERMETTRE LA LECTURE D'OBJETS JURIDIQUES".

4°) Sé koi se char à bias ?

[smile4] [smile31]